

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ

**L'an deux mil VINGT CINQ
Le 18 décembre 2025 à 19h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 11 décembre 2025

Présents : M. GROSDENIS Henri, M. CHIGNIER Bernard, M. MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, Mme GASDON Christine, M. FAYOLLE Jean, M. MEUNIER Gérard, Mme BOURNEZ Christine, M. DURANTIN Michel, M. BERTHELIER Bruno, M. LACROIX Jérémie, M. VALENTIN Alain, M. LAPALLUS Marc, M. BUTAUD Jean Charles, M. LOMBARD Jean Marc, Mme CHATRE Murielle, Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Hélène, Mme LEBEAU Colette, M. VIODRIN Jérôme, M. DESBENOIT Bernard, M. JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M. LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M. VALORGE René, Mme CARRENO Mercédès, M. CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M. CHENAUD Fabrice, Mme CALLSEN Marie-Christine, M. DESCAYE Guillaume, M. AUBRET Alain, M. PALLUET Dominique, M. MOULIN Bernard, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 41 Nombre de présents : 36 Nombre de votants : 41

Excusés : Mme FEJARD Carole, M. HERTZOG Etienne, Mme PONCET Sylvie, Mme URBAIN Sandrine, M. GODINOT Alain remplacé par Mme CHATRE Murielle, M. DUBUIS Pascal

Pouvoirs : Mme FEJARD Carole à M. DURANTIN Michel, M. HERTZOG Etienne à M. GROSDENIS Henri, Mme PONCET Sylvie à M. LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine à M. BERTHELIER Bruno, M. DUBUIS Pascal à M. VAL ORGE René

Election d'un secrétaire de séance : M. DESBENOIT Bernard (Nandax)

N°2025/N°218

OBJET : COHESION SOCIALE - MOBILISATION DU FONDS DE SECOURS EXCEPTIONNEL AUX STRUCTURES POUR 2025

Madame Isabelle DUGELET, Vice-présidente en charge de la cohésion sociale, rappelle qu'au vu des difficultés financières rencontrées par les structures Petite Enfance et Enfance Jeunesse, le conseil communautaire a décidé de mettre en place un fonds de secours en 2024, qui a été renouvelé sur l'année 2025, à hauteur de 20 000,00€ pour les structures Petite Enfance et de 25 000,00€ pour les structures Enfance Jeunesse à l'occasion du vote du budget primitif.

Comme attendu, suite à l'envoi des éléments de bilan financier, sept structures sur les treize accompagnées par Charlieu Belmont Communauté, ont présenté un résultat déficitaire pour l'année 2024, parmi lesquelles 4 structures petite enfance (3 structures en mode PAJE et 1 structure en mode PSU) et 3 structures enfance jeunesse.

Une rencontre s'est faite avec toutes ces structures dans le cadre des renouvellements des conventions. Le dialogue de gestion a ainsi permis de faire le point sur la situation financière de ces structures afin d'évaluer le besoin de soutien par la collectivité.

Les difficultés financières rencontrées risquent de se renouveler sur l'année 2025 pour la plupart de ces structures et probablement d'autres. En effet, au vu des différents éléments de contexte : baisse des effectifs (baisse de la natalité), révision des salaires et hausse des énergies qui ont impacté les budgets, hausse de la rémunération minimum des contrats CEE opérée et à venir... un secours sera probablement de nouveau nécessaire sur 2026 par rapport aux résultats de l'exercice 2025.

Il est ainsi proposé de mutualiser les deux enveloppes réservées et répartir le secours de façon équitable uniquement entre les cinq structures qui en ont fait la demande, tenant compte de la situation financière globale des associations, des leviers d'action possibles à activer, et des travaux de mise aux normes bâtimmentaires restant à réaliser pour certaines structures petite enfance d'ici à septembre 2026.

Structures	Montant du soutien proposé
L'ile aux p'tits mousses	2 500 €
Bulle de Mômes	2 500 €
Les p'tits loups	2 500 €
Petit à Petit	25 000 €
Ressins Villages	5 700 €
Montant total du soutien	38 200 €

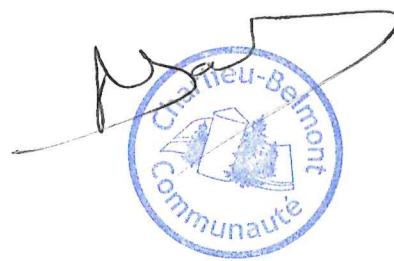
Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- valide les montants des subventions exceptionnelles 2025 aux structures tels qu'ils figurent dans le tableau ci-dessus,
- valide les propositions d'avenants qui en découlent et ainsi apporter un soutien complémentaire à la micro-crèche Bulles de Mômes de 2 500 €, à la micro-crèche l'ile aux P'tits Mousses de 2 500 €, à la micro-crèche Les P'tits Loups de 2 500 €, à la petite crèche Petit à Petit de 25 000 € et à l'accueil de loisirs de Ressins Villages de 5 700 € au titre du financement de 2025 de la Communauté de Communes,
- autorise M. le Président à signer les avenants,
- dit que la dépense est prévue au budget annexe enfance jeunesse.

La Secrétaire de séance
Représentant de la commune de Nandax
M Bernard DESBENOIT



Le Président de la Communauté
De Communes
M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200035202-20251218-DELIB2025-218-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/12/2025
Publication : 23/12/2025